

Monsieur Christian ESTROSI  
Président de la Métropole  
Nice Côte d'Azur  
06364 NICE CEDEX 4

Nice, le - 9 JAN. 2015

Monsieur le Président,

Je vous ai adressé par courrier du 19 décembre 2014, l'avis de notre chambre consulaire sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Carros.

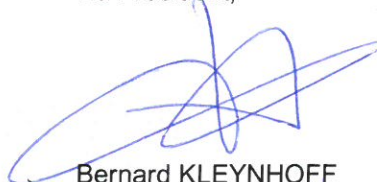
Ayant obtenu quelques informations supplémentaires sur ce dossier, la CCI NCA a le plaisir de donner un avis favorable avec trois remarques en remplacement de notre précédent avis favorable sous réserve.

Nos trois remarques sont les suivantes :

- Nous attirons votre attention sur le fait que les terrains concernés sont classés en UZa donc pouvant accueillir une activité économique, et ainsi proposer des emplois. Nous sommes d'accord sur la réalisation d'un pôle multimodal intégrant un parc relais sur la parcelle cadastrée section E n°575. Néanmoins, il nous paraît nécessaire de compenser cette perte de foncier d'activités en prévoyant la densification d'autres parcelles sur la zone industrielle.
- La desserte en transports en commun de la ZI doit continuer de s'effectuer par des lignes directes, sans rupture de charge au pôle multimodal, pour ne pas dégrader le niveau de service qui s'est bien amélioré, notamment en liaison avec Nice, dans le cadre de la démarche du Plan de Déplacements Inter-Entreprises.
- Il est, par ailleurs, important de bien articuler ce pôle avec le centre multimodal prévu en rive gauche dans le PLU de Colomars en connexion avec les Chemins de Fer de Provence. Ce dernier est bien identifié comme un pôle majeur dans le cadre du Projet Stratégique Opérationnel de l'EPA Plaine du Var (en cours d'élaboration).

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

Copie : M. Charles Scibetta

*DIRECTION TERRITOIRES  
Dossier suivi par Sylvie TOPOR  
Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr)  
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27  
Réf. 150109-339S*

Monsieur Charles SCIBETTA  
Maire de Carros  
Hôtel de Ville  
2, rue l'Eusièrre  
06510 CARROS

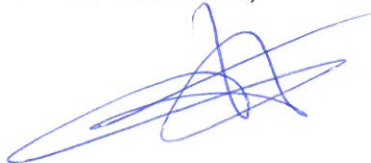
Nice, le - 9 JAN. 2015

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, nous avons le plaisir de vous adresser, ci-joint, l'avis que notre Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a adressé au Président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

P.J. : 1

*DIRECTION TERRITOIRES  
Dossier suivi par Sylvie TOPOR  
Email : [sylvie.topor@cote-azur.cci.fr](mailto:sylvie.topor@cote-azur.cci.fr)  
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27  
Réf. n° 150109-3395*